REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MARS 2018

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEVRE-BERGERAULT, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Sophie GUYON, Claire HARDY.

Pouvoirs : Josy DUVERNEUILH à Françoise RIOU ; Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE à Philippe LE BIHAN ; Muriel CARUHEL à Thérèse MOREL ; Thierry MACHERAS à Sophie GUYON ; Franck BEAUFILS à Jean-Pierre BACHELIER.

1. **Nomination d'un secrétaire de séance.**

Marie SIMON-VARINS est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

2. **Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2018.**

Approbation à l'unanimité.

3. **Finances : budgets « Lotissement 3 » (La Fossette), « Mouillages », «Service des eaux», « Commune» et « Eco-Hameau du Domaine de la Fossette » : comptes de gestion 2017.**

Approbation à l'unanimité.

4. **Finances : budget lotissement de la Fossette : compte administratif 2017 et affectation du résultat.**

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : -1 300.78 € en fonctionnement et -52 399.46 € en investissement.

5. **Finances : budget Eco-Hameau du Domaine de la Fossette : compte administratif 2017.**

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 0.00 € (budget clôturé)

6. **Finances : budget mouillages : compte administratif 2017 et affectation du résultat.**

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 16 231.00 € en fonctionnement et -840.00 € en investissement.

7. **Finances : budget service des eaux : compte administratif 2017 et affectation du résultat.**

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 177 770.24 € en fonctionnement et 678 960.96 € en investissement.

8. **Finances : budget commune : compte administratif 2017 et affectation du résultat.**

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : -1 054 419.40 € en fonctionnement et -360 068.61 € en investissement.

9. **Finances : présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2018.**

Rapport acté par les élus.

10. **Finances : subventions aux associations 2018.**

Approbation à l'unanimité du versement des subventions aux associations pour un total de 46 500 €.

11. **Marchés publics : Consultation pour une démolition partielle et reconstruction de la couverture de l'annexe du bâtiment de la potinière.**

A l'unanimité, autorisation donnée au Maire, au vu de l'analyse des offres qui sera validée par la commission des marchés, pour : la signature des marchés OU le classement infructueux OU sans suite de la procédure.

12. **Logements communaux : fixation tarif de location.**

A l'unanimité, validation des tarifs d'occupation précaire des logements communaux : 60 € /mois/ occupant pour les agents saisonniers de la commune ou les stagiaires non rémunérés d'une association et 180 € / mois/ occupant pour les salariés saisonniers d'une association partenaire.

13. **Régie VTHR : Avis sur la demande de remise gracieuse du régisseur.**

A l'unanimité, remise gracieuse accordée au régisseur pour une somme de 50 €.

14. **Urbanisme : opération du Clos Loquen : modification du CPAPE de la tranche 3 – ZAC du Clos Loquen.**

A l'unanimité, rectification mineure du CPAPE.

15. **Affaires foncières : vente et acquisition d'une portion de chemin rural dans le secteur de la rue de la Mare.**

A l'unanimité, accord pour la vente et l'acquisition nécessaire au déplacement d'un chemin communal.

16. **Affaires foncières : complément à la délibération n°176-2017.**

A l'unanimité, la délibération est complétée sur la levée de réserve.

17. **CCCE : Rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) relative au transfert de la compétence « financements SDIS ».**

A l'unanimité, approbation du rapport de la CLECT. L'attribution de compensation versée à la commune par la CCCE est fixée à 511 871 €.

18. **Personnel : mise à jour du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, approbation de la mise à jour du tableau des effectifs.

19. **Domaine public : demande d'occupation précaire de la digue de Longchamp.**

A l'unanimité, accord pour l'occupation précaire de la digue de Longchamp par l'ecole de surf « Emeraude Surfschool ».